

CCE
du 13 mars 2008

Ordre du jour copieux pour cette séance de CCE. Au menu, la poursuite de l'information sur le schéma immobilier de l'Ile de France et surtout la présentation du rapport de l'expert sur les conditions de travail...

**Sous - effectif
chronique :
De nombreux
postes
non couverts
Un service Caisse
parfois fermé !**

Quand je pense que
bientôt on devra aller
à Villejuif...



* L'immeuble de LCL à Villejuif s'appelle Opéra

Rapport de l'expert : constat affligeant !

Voici les principales constatations de l'expert :

- Tant dans les plates-formes téléphoniques, les UAC, que dans le réseau **le sous effectif pose des problèmes insolubles** non seulement aux salariés mais également au management de proximité !
- **Les absences (même prévues) ne sont pas remplacées : la dégradation du service à la clientèle est évidente !**
- Les DA et DGA subissent la pression des « reportings » arrivant tous azimuts.
- Les conseillers doivent atteindre des objectifs bien souvent irréalisables car inadaptés et surtout décidés de manière autoritaire, sans aucune possibilité de les discuter. Les challenges se succèdent les uns après les autres.
- Le poids des charges administratives (plus de 2/3 de temps consacré !) pollue l'activité des conseillers, les heures sup' non reconnues s'accumulent.
- Les salariés des UAC connaissent une inquiétude grandissante quant à leur devenir et à la pérennité de leur métier. Ils ont l'impression d'être « inutiles ».
- L'outil informatique est obsolète et peut générer des problèmes de santé.
- **L'implication des salariés pour satisfaire la clientèle, n'est pas reconnue !**
- L'accompagnement RH, faute de moyens nécessaires, est plus que contestable.

En fait, l'expert ne fait que confirmer ce que **FO LCL** dit depuis bien trop longtemps ! La Direction va-t-elle suivre les préconisations de l'expert ? La DRH a seulement rétorqué que les constats du cabinet pourraient faire l'objet de discussions avec les Organisations Syndicales d'ici à deux mois... !

Pour **FO LCL**, il y a URGENCE, la souffrance des salariés impose que la Direction prenne le problème « à bras le corps ». Les tentatives et les suicides dus au stress professionnel se multiplient dans le monde bancaire. **Dites STOP le 26 mars !**

Schéma Immobilier Ile de France = nuisances dans la vie privée

Le Directeur Financier est venu apporter des compléments d'information pour justifier le bien-fondé des décisions (fermeture de Pleyel et République, déménagement à Villejuif...) qui ont été prises.

L'ensemble des Syndicats a déploré le manque d'humanité dans ce projet uniquement financier mais qui n'évalue même pas le coût des conséquences sociales.

Pour **FO LCL**, en tout cas, l'allongement des temps de transport, la perturbation de la vie privée des salariés ne se résolvent pas à coup de primes.

La Direction doit prendre en compte les contraintes que va provoquer, dans la vie de tous les jours, ce déménagement dicté par une seule logique : celle de l'actionnaire!

C'est tout l'intérêt de la négociation qui va s'ouvrir sur les mesures d'accompagnement, **négociation réclamée dès juin 2007 par FO LCL.**

Il faut dire qu'à cette époque, nous nous sommes sentis bien seuls dans notre démarche !

Monétisation des Comptes Epargne Temps

La loi de février 2008 permet de « monétiser » les jours RTT 2007 et ceux capitalisés dans le CET. Un InFO Pratic spécial paraîtra prochainement sur ce sujet.

Avec FO LCL, manifestez votre mécontentement le 26 Mars

**L'inadaptation
des écrans
informatiques
à une utilisation
intensive
provoque des
problèmes
oculaires**

**Manque de
perspective
d'avenir dans
les UAC :
Démotivation**